



Améliorer le bien-être dans l'agriculture canadienne par la démarche « Un seul bien-être »

janvier, 2019



CONSEIL 
NSBEAE

Le présent document a été préparé par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Créé en 2010, le CNSBEAE conseille les gouvernements et tous les autres acteurs de l'agriculture animale sur les questions de santé et de bien-être des animaux d'élevage au Canada. Le Conseil est cofinancé par des organisations non gouvernementales qui s'intéressent à l'agriculture animale, par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les membres du Conseil sont désignés par leur base en raison de leurs vastes connaissances de la santé et du bien-être des animaux et/ou de la santé publique et parce qu'ils sont disposés à aborder les sujets et à formuler des conseils dans le contexte d' « Une seule santé ». Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage remercie le groupe de travail, composé de membres et de conseillers du Conseil, ainsi que du groupe d'experts consultés, pour leur temps et leur engagement à améliorer le système de santé et de bien-être des animaux d'élevage du Canada.

Conseil NSBEAE – Comité sur « Un seul bien-être »

- D^r Richard Rusk – ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba (président du comité)
- D^r René Roy (coprésident du comité)
- D^r David Fraser – Université de la Colombie-Britannique
- D^{re} Hélène Trépanier – ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Barbara Johnstone-Grimmer – Fédération canadienne du mouton
- D^{re} Megan Bergman – directrice générale du Conseil NSBEAE
- D^{re} Andria Jones-Bitton – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Briana Hagen – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Janet Smith – Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services
- Roberta Galbraith – Manitoba Canola Growers Association
- D^{re} Kathleen Keil
- Kim Keller – The Do More Agriculture Foundation
- Scott Ross – Fédération canadienne de l'agriculture
- D^{re} Melissa Moggy – Moggy Livestock Research & Extension
- Jennifer MacTavish – Coalition canadienne pour la santé des animaux

Merci aux personnes suivantes d'avoir participé à la consultation d'experts :

- D^{re} Kathleen Todd – Ontario Animal Health Network
- D^{re} Deb Stark
- D^r Wayne Lees
- D^{re} Charlotte Winder – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Gillian Knowles – Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Cheryl Shroeder – Les Producteurs laitiers du Canada
- D^r Jim Fairles – Association canadienne des médecins vétérinaires

- D^{re} Trisha Dowling – Collège de médecine vétérinaire de l'Ouest, Université de la Saskatchewan
- Pierre-Nicolas Girard – L'Union des producteurs agricoles
- D^{re} Colleen Marion – Animaux Canada

Améliorer le bien-être dans l'agriculture canadienne par la démarche « Un seul bien-être »

Le présent document propose des recommandations aux gouvernements et à l'industrie à l'appui d'un cadre national de santé mentale en agriculture qui englobe le bien-être des producteurs, des animaux et des acteurs du milieu agricole. Ces acteurs sont les médecins et les médecins vétérinaires, les professionnels de l'agriculture, les fournisseurs de services agricoles, les groupes alliés et les organismes de réglementation de la santé et du bien-être des animaux.

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« Conseil NSBEAE ») salue le Parlement d'avoir pris l'initiative d'étudier la question de la détresse mentale des agriculteurs, car elle peut avoir des répercussions directes sur le bien-être de leurs animaux. Une telle initiative cadre avec la recommandation formulée dans le document consultatif du Conseil NSBEAE intitulé « [Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada](#) ». Dans ce document, il est question du besoin de services médicaux et sociaux rapides et adéquats dans les situations de fragilisation importante du bien-être humain et animal. Dans son [rapport provisoire sur « Un seul bien-être »](#), le Conseil NSBEAE définit aussi le besoin d'accroître la sensibilisation, le plaidoyer et les ressources en santé mentale adaptées qui s'adressent aux producteurs, aux travailleurs, aux fournisseurs de services et au personnel vétérinaire du secteur agricole.

La notion d'**Un seul bien-être** est un cadre qui démontre les nombreuses interconnexions entre le bien-être humain, le bien-être animal et l'intégrité de l'environnement. On sait que la santé et le bien-être des animaux d'élevage sont étroitement liés au bien-être des producteurs agricoles et des préposés aux soins des animaux. Comme l'observent les agents de réglementation du bien-être animal, les gestionnaires des programmes de bien-être des diverses filières de l'élevage et les médecins vétérinaires, les cas de négligence d'animaux sont souvent précipités par des problèmes de santé mentale chez les agriculteurs. Les cas d'atteintes graves au bien-être animal mettant en cause des problèmes de santé mentale nécessitent une intervention appropriée non seulement pour assurer le bien-être des animaux touchés, mais pour faciliter le rétablissement de l'agriculteur et offrir du soutien à sa famille, à son personnel, aux premiers répondants et aux agents de réglementation du bien-être animal qui ressentent de la détresse en raison de l'incident. Les épisodes de maladies animales qui donnent lieu à des mesures d'intervention et de contrôle (dont le dépeuplement) ont aussi de graves répercussions sur le bien-être des producteurs, de leur personnel, de leur famille, des médecins vétérinaires et des premiers répondants. Il est essentiel qu'un bon système de soutien à la santé mentale soit en place pour les personnes en détresse qui travaillent dans le secteur agricole.

Le travail dans le domaine agricole est gratifiant et stimulant. L'agriculture est une responsabilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 qui exige un ferme engagement et du dévouement. De très nombreuses sources de stress professionnel n'existent que dans l'industrie agricole; un système efficace de soutien à la santé mentale doit donc tenir compte de ces stressés uniques et particuliers et recruter des professionnels qui comprennent à fond les réalités du monde agricole.

En novembre 2018, le Conseil NSBEAE a tenu une consultation pour formuler des recommandations en vue d'un programme national de soutien à la santé mentale dans la communauté agricole et pour faire connaître les avantages de l'implication des services médicaux et sociaux, autant en amont que pour intervenir dans les situations menaçant la santé et le bien-être des humains et des animaux. Les participants à cette consultation ont exploré l'idée d'un programme national qui mette l'accent sur la prévention, qui renforce la résilience et qui amortisse l'impact non seulement des sources quotidiennes de stress à la ferme, mais aussi des incidents critiques comme les éclosions de maladies et les catastrophes. Ensemble, ils ont étudié la situation actuelle, cerné les lacunes des programmes en place, défini les résultats souhaités et proposé des recommandations. À partir des commentaires des personnes consultées, le Conseil NSBEAE a formulé la recommandation suivante, que l'État et les acteurs du milieu peuvent appuyer pour améliorer le réseau de soutien à la santé mentale des agriculteurs et des premiers répondants au Canada.

Recommandation :

Établir un réseau financé et coordonné à l'échelle nationale, doté de services essentiels fiables et de ressources nationales, pour soutenir et améliorer la santé mentale des agriculteurs. Ce réseau devrait être déployé à l'échelle des provinces et des territoires et doit être assez souple pour tenir compte des différences régionales.

La consultation menée par le Conseil NSBEAE a mis au jour les éléments essentiels à l'efficacité d'un tel réseau national de soutien à la santé mentale en milieu agricole.

- Le réseau national doit offrir une combinaison de services directs et indirects, tels que :
 - Une ligne d'assistance pleinement accessible par téléphone, par clavardage à l'écran, par texto et par d'autres outils technologiques émergents
 - Des programmes d'entraide soutenus par les pairs
 - Des systèmes de soutien de proximité
 - Du soutien à la ferme, comme l'accès au répit pour répondre aux besoins de rétablissement des personnes touchées et aux problèmes de soins et de bien-être des animaux à la ferme
 - Des programmes d'apprentissage de la résilience et du mieux-être
- Le financement du réseau doit être durable et diversifié pour en assurer la pérennité. Le soutien de l'État, des groupes de l'industrie et du public est indispensable.
- Le réseau doit être doté d'un point de contact national accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les deux langues officielles et tenu par des professionnels au fait des réalités du monde agricole.

- Les programmes du réseau doivent être fondés sur des données probantes et directement intégrer les commentaires d'agriculteurs. Ils doivent évoluer en fonction d'une analyse des écarts éclairée par la recherche scientifique, par des données validées et par les pratiques exemplaires au Canada et dans le monde.
- Les programmes du réseau doivent tenir compte des services et des structures qui existent déjà et chercher à en améliorer la coordination nationale, à faciliter la collaboration avec les ministères de la Santé et à renforcer les politiques d'intervention.
- Le réseau doit soutenir efficacement la santé mentale en présence des sources de stress au quotidien ainsi qu'en situation de crise. Des services de prévention, d'intervention et de suivi efficaces doivent être disponibles et offerts par des personnes qualifiées.
- Des outils pédagogiques et des cours de formation doivent être élaborés pour sensibiliser le milieu, dissiper la stigmatisation des problèmes de santé et de bien-être mental et promouvoir auprès des producteurs l'importance de la conciliation du travail et de la vie personnelle. Ces outils pédagogiques doivent aussi améliorer la littératie en santé mentale pour aider les acteurs de l'agriculture à reconnaître les signes de stress ou de détresse et pour qu'ils sachent où trouver des ressources. La diffusion et la prestation des programmes de formation sur la santé et le bien-être mental doivent être coordonnées avec Agriculture en classe Canada, les 4-H, les organisations de producteurs et les programmes vétérinaires et agricoles des collèges et des universités.